

BON de SOUTIEN PONCTUEL à l'OPC



Avec 50 €, vous protégez 500 personnes durant un an de la redoutable « cécité des rivières ».
Avec 60 €, vous financez l'opération de 12 patients menacés par le trachome.
Avec 75 €, vous rendez possible l'opération de trois malades touchés par la cataracte.



Je veux aider l'OPC à renforcer sa mobilisation contre la cécité.

Je fais un don de :

25€ 35€ 50€ 75€ autre :€

Veuillez trouver ci-joint le versement par :

chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'OPC

virement (CCP Paris N° 22 254 74 Z)

Un don de 100 € ne vous coûte que 34 €. Dans le mois suivant la réception de votre don, l'OPC vous fera parvenir un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. : e-mail :

Si vous ne souhaitez pas figurer dans les échanges de nos fichiers donateurs cochez cette case: Sauf demande expresse de votre part, votre don servira à financer l'ensemble des programmes de l'OPC.

Si le montant de votre contribution est supérieur ou égal à 120€, vous pouvez devenir "membre de l'OPC". Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher cette case:

Merci de compléter et retourner ce formulaire à: Organisation pour la Prévention de la Cécité, 17 villa Alésia,